



Appui du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin à la mise en place d'une « Aire de Développement Durable » dans la Région de Atsinanana à Madagascar



Depuis 2007, le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin accompagne la Région d'Atsinanana dans la mise en place d'une Aire de Développement Durable – ADD (Aire Protégée qui s'inspire du modèle des PNR français). Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'un projet de coopération de la Région Basse-Normandie. Le PNR est un des opérateurs de ce projet au titre de son expertise de développement territorial (management de projet territorial). L'appui du PNR s'est traduit par l'accueil de délégations malgaches, l'accueil et l'accompagnement d'un étudiant malgache désormais titulaire d'un DESS et de missions régulières du responsable de l'équipe technique pour accompagner les acteurs malgaches dans la mise en place de ce projet.

LA GENESE

C'est la Région Basse-Normandie qui a sollicité le PNR dans le cadre de son propre projet de coopération. L'idée de la Région était d'accompagner son partenaire malgache dans la mise en place d'un outil de développement local semblable au PNR (objectif de transfert du modèle PNR français).

L'intervention du PNR était liée à un facteur institutionnel fort (avec un programme de coopération porté par la Région Basse-Normandie et soutenu par le Ministère des Affaires Étrangères). Au démarrage des accords de coopération, la région d'Atsinanana n'avait pas pour priorité d'étudier et décliner la démarche d'un PNR. L'accueil de différentes délégations malgaches sur le territoire du PNR a permis de lever les confusions entre PN et PNR et de développer leur intérêt.

L'université de Tamatave (principale ville de la Région) a compris plus rapidement l'intérêt, pour elle, de coopérer sur la thématique du développement durable pour des objectifs de recherche et formation. Elle est devenue un élément moteur dans la mise en place de la méthodologie de la démarche.

ENSEIGNEMENT A TIRER

L'accueil de délégations est un moyen « grandeur réelle » d'expliquer les fondements du PNR, de dépasser les « à priori » et de lever les craintes des acteurs étrangers.

LES TERRITOIRES

Les territoires français et malgaches ont quelques points communs (régions rurales de bord de mer, forte présence d'eau avec des zones humides). Mais ce n'est pas cette « proximité » qui a le plus joué dans le développement de la coopération. Le fondement du projet de coopération était davantage lié aux transferts et échanges méthodologiques.

LES CHAMPS DE COOPERATION

La coopération entre le PNR et la Région d'Atsinanana a pris la forme d'accueil de délégations et d'une assistance technique de la part du responsable de l'équipe technique.

La coopération d'expertise portait sur la déclinaison malgache de la démarche territoriale des PNR.

LES ETAPES DU PROJET ET LEUR CONTENU



Le PNR a mis deux ans pour trouver le bon interlocuteur sur place (de 2007 à 2009). Plusieurs actions ont été engagées et notamment une mission de rencontre (prise de contact local) et le séjour, pendant 1 mois et demi, d'une étudiante française afin de rencontrer un ensemble de partenaires. Cette dernière mission n'a pas été concluante dans la mesure où elle n'a pas permis de poser les bases du projet de transfert du concept des PNR. Elle a tout de même permis d'identifier les personnes qui ont montré de l'intérêt dans le projet et avec lesquelles le co-construire.

C'est finalement l'Université de Tamatave qui a été identifiée et qui a permis de mettre en place un DESS d'étudiant Malgache sur le sujet des PNR et de sa transférabilité (accueil de l'étudiant en France en 2010 et soutien du DESS en 2011). Cet étudiant était déjà salarié de la ville de Tamatave. La mise en place de ce DESS a constitué le facteur déclencheur de la suite du projet de

coopération.

A la suite de cela, un Comité de Pilotage régional a été mis en place, piloté par la Région d'Atsinanana, pour étudier et accompagner la mise en place d'une Aire de Développement Durable (ADD). C'est la traduction locale de la démarche PNR sans le mot Parc (car le mot Parc est connoté « Parcs nationaux », qui existent déjà sur place, et sont outils de l'Etat malécus par les populations).

Le Comité de Pilotage a fonctionné toute l'année 2012 avec un travail pédagogique sur le concept PNR. Il a lancé l'identification de 3 ou 4 « zones d'études » à l'échelle de la Région afin d'identifier ensuite une zone « pilote » qui verrait la mise en place d'une ADD. La démarche en est à ce stade.

Des étudiants de l'Université de Tamatave seront chargés sur l'année 2013/2014 d'étudier ces différents sites (cahier des charges d'analyse comparée).

Le PNR a travaillé dans le cadre du partenariat de coopération existant entre la Région Basse-Normandie et la Région d'Atsinanana. Le PNR a tout de même mis en place des conventions « opérationnelles » avec la ville de Tamatave (sans financement mais pour clarifier le partenariat de la commune qui met à disposition du temps de son agent ayant obtenu son DESS) et avec l'Université de Tamatave (pour prendre en charge une part des frais des missions des étudiants).

Le projet de coopération a fait l'objet de bilans annuels et triennaux mais il n'y a pas de dispositif d'évaluation particulier. Une évaluation va prochainement être engagée, par la Région Basse-Normandie, sur le programme global de coopération. L'évaluation portera sur la stratégie et la méthodologie de la coopération, l'approche territoriale du développement. Cette approche innovante fait la part belle à la concertation entre les partenaires du territoire, et au dialogue entre les acteurs au niveau local ou régional pour un développement territorial intégré. Cette méthodologie a également été mise en œuvre pour le projet ADD. Les résultats et recommandations de cette évaluation seront donc très utiles pour la poursuite du programme du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin.

ENSEIGNEMENT A TIRER

Le déplacement régulier, d'une semaine par an du PNR, est essentiel pour suivre le projet, s'assurer que « ce que l'on a convenu avance », apporter un conseil en continu et donner des coups d'accélérateurs réguliers à la mise en œuvre du projet.

La présence sur place d'un agent de la Région Basse-Normandie est indispensable pour la gestion quotidienne du projet (ex : lancement du Comité de pilotage régional)

L'ORGANISATION POUR AGIR

Le projet de coopération (les trois régions françaises Basse-Normandie, Haute Normandie et Rhône Alpes sont maintenant formellement associées) se traduit localement par une maison de la coopération à Tamatave (mise à disposition par la Région d'Atsinanana). Au sein de cette maison travaillent trois chargés de mission des Régions (un par région) et un interlocuteur malgache au titre de la région d'Atsinanana.

Le Comité de Pilotage du projet de coopération rassemble, la Région d'Atsinanana, la Région Basse -Normandie, l'Université de Tamatave, les services de l'Etat malgache (équivalent de la Direction régionale de l'environnement et de la Direction du tourisme), et une ou deux personnalités qualifiées (dont le PNR). Il se réunit 3 à 4 fois par an.

Au sein des services de la Région d'Atsinanana :

- le Directeur de Développement Rural représente la Région au sein du Comité de Pilotage. Il le préside ;
- un chargé de mission, en binôme avec son homologue de la Région Basse-Normandie, coordonne l'ensemble du projet de coopération.



L'étudiant qui a obtenu son DESS et qui est salarié de ville de Tamatave, consacre une partie de son temps à la mise en œuvre du projet et à l'animation technique du Comité de Pilotage.

Le PNR intervient pour suivre l'évolution des discussions. Il attire régulièrement l'attention des participants aux différentes étapes (à chaque déplacement du responsable de l'équipe technique du PNR, le Comité de pilotage se réunit).



Le PNR a mobilisé une personne au sein de son équipe (Jean-Baptiste WETTON) qui assure trois grandes missions :

- une mission opérationnelle d'appui d'une semaine par an à Madagascar ;
- une semaine de travail en France en lien avec le programme de coopération de la Région Basse-Normandie (contribution à l'outil de suivi du programme) ;
- l'accueil régulier de délégations malgaches pour les former sur « Ce qu'est un PNR » (1 fois par an sur la période 2010-2012)

A ce jour, la coopération est financée à 100% par la Région Basse-Normandie (politique Coopération) sachant que l'on est sur un budget de l'ordre de 5 000€/an (hors temps de travail de Jean-Baptiste WETTON).

ENSEIGNEMENT A TIRER

La principale difficulté réside dans la posture à adopter : être le garant d'une déclinaison du modèle des PNR « à la française » sans dire « ce qu'il faut faire » !

LES RESULTATS

Pour le technicien du PNR en charge du projet, ce projet de coopération lui a apporté un recul personnel et professionnel sur la construction d'un projet territorial dans un contexte de pays "en voie de développement". Plus globalement il lui a permis de connaître le fonctionnement d'un programme de coopération décentralisée porté par une Région. Les compétences développées en matière de mise en œuvre et suivi de projet international pourront être utiles pour s'interroger sur les pratiques et développer l'ouverture au niveau local.

Pour le PNR, ce projet lui a apporté la reconnaissance de son expertise de développement territorial par la Région. Cela a également contribué à la reconnaissance de ses compétences au niveau international et a développé sa visibilité. Le PNR a fait une exposition à la maison du Parc sur Madagascar en 2011 avec une conférence d'un professeur malgache venant de Tamatave, (exposition inaugurée par un élu du bureau du PNR). Ces activités, dans le champ de l'éducation au développement auprès des populations locales, pourront être renforcées.

Pour les acteurs de la Région d'Atsinanana, la philosophie des démarches territoriales de développement durable est comprise. Un premier arrêté régional pour la création d'une ADD pilote est en cours de rédaction.

Pour les malgaches, c'est la mise en place d'une démarche de développement durable qui progresse étape après étape. C'est surtout une nouvelle manière de voir le développement de leur territoire (développement territorial, décentralisation, gouvernance locale...). Ce projet contribue également au développement de compétences transversales et au renforcement du dialogue entre acteurs du territoire malgache.

PERSPECTIVES ET SUITES

Le projet de coopération est inscrit dans le programme triennal (2013-2016), déposé auprès du Ministère des Affaires Etrangères. Le financement de l'intervention du PNR n'est cependant pas acquis à ce jour.

CONCLUSIONS

Depuis 2007 (6 ans déjà !) le projet de transfert du concept de PNR avance régulièrement mais doucement pour des raisons d'instabilités institutionnelles (coup d'Etat, report des élections présidentielles, décentralisation freinée...) mais aussi du fait des priorités là-bas qui sont toutes autres (alphabétisation, santé, sécurité alimentaire)

Pour le PNR, l'enjeu était d'arriver à identifier et mobiliser, dans ce contexte, les acteurs locaux dans une perspective de sensibilisation dans un premier temps puis de faire émerger un projet approprié par les malgaches pour leur territoire.

Ce projet de coopération a démontré au PNR qu'il faut se garder, même inconsciemment, de projeter les approches qui nous sont connues. Cela demande modestie et adaptation.

Si la Région Basse-Normandie n'était pas présente sur la durée, au travers d'un chargé de mission sur place, le projet de coopération n'en serait pas là.

LIENS A FAIRE

Le PNR d'Armorique, via un programme de coopération du département du Finistère, est en coopération avec la Région de Diana (ville principale : Antsiranana)

ENRx avec le PNR Avesnois via un programme de coopération de la Région Nord-Pas de Calais est engagé dans la région d'Analagirofo

CONTACTS

PNR des Marais du Cotentin et du Bessin

Jean-Baptiste WETTON - Responsable de l'équipe technique

jbwetton@parc-cotentin-bessin.fr

Région Basse-Normandie

Laura Heleine - Chargée de mission coopérations internationales

l.heleine@crbn.fr

Coordination en Région Atsinanana

Gwenaëlle Diarra-Rossignol - Coordinatrice Coopération décentralisée Basse-Normandie / Atsinanana

coordination.normandie.atsinanana@hotmail.fr